

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 39 (2012)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Interview : "J'aime découvrir de nouveaux pays"  
**Autor:** Engel, Barbara / Burkhalter, Didier  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-912989>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## «J'aime découvrir de nouveaux pays»

Depuis le début de l'année, le conseiller fédéral Didier Burkhalter dirige le Département fédéral des affaires étrangères, une fonction qui revêt un intérêt particulier pour les Suisses de l'étranger. Dans cet entretien, il nous parle de ses relations avec l'étranger, des défis de la Suisse, de sa tactique de négociation avec l'UE et aussi de ses livres de chevet.

Interview par Barbara Engel

«REVUE SUISSE»: Monsieur le Conseiller fédéral, après deux ans seulement à la tête du Département de l'intérieur, vous êtes passé au Département des affaires étrangères début 2012. Pourquoi ce changement?

DIDIER BURKHALTER: Le Conseil fédéral estime que, vu sa composition actuelle et la répartition des départements, il forme une bonne équipe pour défendre les intérêts et les valeurs de la Suisse à l'étranger. Depuis que je fais de la politique au niveau fédéral, je m'intéresse à la politique étrangère de la Suisse. Pendant plusieurs années, j'ai été membre de la Commission politique de sécurité qui s'occupe, entre autres, de questions de politique étrangère. Je suis convaincu que la Suisse a un rôle important à jouer à l'échelon international. La présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 2014 va nous permettre de développer l'une des principales stratégies de notre politique étrangère: l'engagement en faveur de la promotion de la stabilité en Europe et dans les régions voisines. La politique européenne nous réserve de grands défis dans les années à venir.

*Vous avez consacré toute votre carrière à la politique. Quel métier rêveriez-vous d'exercer en dehors de la politique?*

C'est une question que je ne me pose pas vraiment. Cela dit, si j'avais plusieurs vies, j'aurais bien aimé être écrivain ou reporter, des métiers qui permettent de voyager aussi bien par la pensée que dans la réalité. Mais, quoi qu'il en soit, le métier de mes rêves devrait être un métier que je pourrais partager avec ma femme.

*Lorsque votre parti vous a demandé en 2009 de postuler au Conseil fédéral, avez-vous eu des moments de doutes ou étiez-vous convaincu que c'était la bonne direction?*

Lorsqu'on vous demande de postuler au Conseil fédéral, vous devez réfléchir et passer en revue les conséquences éventuelles de cette décision sur votre propre vie et celle de

vos proches. Vous devez vous demander ce que vous pouvez offrir au pays et à ses citoyens. J'ai réfléchi et j'ai décidé de relever ce défi. Une fois la décision prise, il n'y a presque plus de place pour le doute. Mais il faut toujours savoir rester modeste.

*Dans votre CV officiel, vous indiquez dans vos loisirs, entre autres, que vous aimez voyager. À titre personnel, quelle serait la destination de vos rêves?*

Oui, c'est vrai, j'aime découvrir de nouveaux pays mais aussi leurs paysages, leurs habitants, leur mentalité et leur culture. Je crois avoir une bonne sensibilité pour les différences. Même si la liste des endroits que j'aime est longue, je dois dire que j'ai un penchant particulier pour la Bretagne, surtout pour son côté sauvage. Face à l'immensité de l'Océan, on se sent tout petit. Il n'empêche que je me sens aussi toujours très bien au bord du lac de Neuchâtel. Évidemment, les dimensions ne sont pas comparables, mais il reste malgré tout très impressionnant. Par ailleurs, je ne crois pas qu'on puisse vraiment parler de destination de rêve. Ce qui compte, c'est d'être heureux, ici ou ailleurs.

*Et où passez-vous vos vacances de conseiller fédéral?*

Surtout en Suisse et en Autriche, d'où ma femme est originaire. J'aime beaucoup ce pays. La Suisse et l'Autriche ont de nombreux points communs et sont de ce fait en très bons termes. Comme l'Autriche a choisi une autre voie que la Suisse pour intégrer l'Europe, il est important que nous entretenions de bonnes relations avec Vienne. L'Autriche défend bien nos intérêts en Europe.

*Les quelque 700 000 Suisses de l'étranger vous perçoivent comme une sorte de protecteur suprême des compatriotes expatriés. Avez-vous vous-même déjà été un Suisse de l'étranger?*

Non. Cela dit, mes voyages liés à ma nouvelle fonction sont l'occasion pour moi de

mieux apprécier et comprendre les demandes des Suisses de l'étranger.

**«Je suis pour une loi sur les Suisses de l'étranger»**

*Il y a deux ans, lorsque vous étiez à la tête de l'Intérieur, vous avez visité une école suisse au Brésil et vous vous êtes montrés très impressionnés.*

Rencontrer des enfants est quelque chose qui me réjouit toujours beaucoup! La visite de l'école suisse de São Paulo m'a vraiment impressionné. Ma délégation, ma femme et moi y avons reçu un accueil extraordinaire. Je pense que les écoles suisses à l'étranger peuvent être considérées comme un instrument de notre politique étrangère, en quelque sorte. Même si beaucoup de leurs élèves n'ont pas de passeport suisse, ils y découvrent notre pays et notre culture. Je suis sûr que cette expérience sera déterminante pour leur vie et le regard qu'ils portent sur la Suisse.

*Les relations avec l'UE sont l'un des grands axes de la politique étrangère. Pour Bruxelles, de toute évidence, certaines règles sur le marché intérieur de l'UE doivent être les mêmes pour tous. Ce qui nécessite aussi des discussions*

pragmatiques au sein de la classe politique suisse. Comment pensez-vous y parvenir?

Vous l'avez dit vous-même: par des discussions pragmatiques. Le Conseil fédéral veut définir une feuille de route avec l'UE pour trouver des solutions acceptables pour les deux parties sur les dossiers en cours. Le dossier Électricité/Energie sera traité en priorité car les négociations ont déjà bien avancé. À cet égard, le Conseil fédéral entend aussi trouver des solutions pour les questions dites institutionnelles. Cela concerne par exemple la question de l'adaptation des accords bilatéraux à l'évolution du droit européen. Le Conseil fédéral tient à ce que les discussions sur les questions institutionnelles ne soient pas menées de manière abstraite, mais sur la base concrète du dossier Électricité/Energie. Je suis certain que cette approche permettra d'aborder la discussion sous un bon angle et de trouver un équilibre entre les intérêts des deux parties. La position du Conseil fédéral est claire: il n'est pas question de reprendre automatiquement le droit européen.

*Vous êtes-vous fixé un délai? Ou les négociations pourraient-elles s'étaler sur plusieurs années?*



REVUE SUISSE - Avril 2012 / N° 2

### DIDIER BURKHALTER

Didier Burkhalter est né le 17 avril 1960 à Neuchâtel. Après le gymnasium, il a étudié les sciences économiques dans sa ville natale. En 1991, il a été élu au Conseil communal de la ville de Neuchâtel sous la bannière du PLR et en a assuré la présidence à trois reprises (1994, 1998, 2001). Le 16 septembre 2009, l'Assemblée fédérale l'a élu au Conseil fédéral, où il a succédé à Pascal Couchepin. Il a été chef du Département fédéral de l'intérieur (DFAI) de novembre 2009 à fin 2011. Le 1er janvier 2012, il succède à Micheline Calmy-Rey au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il est marié et a trois fils adultes.

**Le conseiller fédéral Didier Burkhalter et sa femme Friedrun au Festival de Zurich en 2011**

Vu le nombre croissant de Suisses de l'étranger, le Conseil fédéral a souligné, dans un rapport de 2010, la nécessité d'élaborer une politique cohérente et cohérente à l'égard des Suisses de l'étranger. Quels sont d'après vous les principaux axes de cette politique?

Il m'importe avant tout de connaître les préoccupations et les besoins des Suisses de l'étranger. C'est le seul moyen pour le Conseil fédéral d'élaborer une politique cohérente, qui tienne compte de leurs besoins. Le projet de loi actuel contient quoi qu'il en soit des propositions intéressantes. Je citerais comme exemple l'utilisation systématique du réseau de relations de la «Cinquième Suisse» afin que notre pays soit mieux connu à l'étranger.

*Les mesures d'économies prises l'année dernière par le service consulaire ont beaucoup fait parler d'elles chez les Suisses de l'étranger. Y a-t-il d'autres mesures d'économies de prévu? Et – question qui intéresse le plus les Suisses de l'étranger – d'autres fermetures de consulats sont-elles programmées?*

Oui, la concentration des services consulaires dans des centres régionaux permet malgré tout de libérer des moyens pour d'autres besoins, par exemple pour les nouvelles représentations à Doha et Bangalore.

(Remarque de la rédaction: détails sur la suppression des consulats page 28)

*Lorsque vous étiez chef du DFAI, vous étiez aussi responsable de la culture. Quelle musique préférez-vous écouter?*

J'aime les chansons authentiques, qui sentent le vécu. Les chansons de Bruce Springsteen font depuis longtemps partie de mes préférées, notamment «The River». Mais j'aime aussi les musiques de film, toutes les musiques qui nous évoquent des images, sans aucun écran...

*Et quel est votre livre de chevet?*

Mais vous êtes indiscret! Exceptionnellement, je vais répondre à votre question: un polar de David Baldacci et «Conversations avec moi-même» de Nelson Mandela. Et j'ai toujours à portée de main «L'art de la guerre» de Sun Tzu, un livre qui offre des remarques précieuses pour éviter les conflits. Sans oublier les divers rapports pour les prochaines séances du Conseil fédéral.

*L'entretien a été réalisé par écrit.*

**BARBARA ENGEL** est rédactrice en chef de la «Revue Suisse»